



**EPC 1000-202 Les peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada**

**Automne 2025**

**Nombre d'heures:** 42

**Cours de formation générale:** 1

**Programme:** Section Program

## **Description du cours**

---

L'étudiant ou l'étudiante examine en profondeur la survie culturelle des peuples Premières Nations, Métis et Inuit au Canada. Il ou elle s'interroge sur les diverses perceptions du monde autochtone et en discute, dans une perspective tant historique que moderne. L'étudiant ou l'étudiante explore la colonisation ainsi que les lois et les politiques gouvernementales qui servent d'arrière-plan et favorisent la compréhension de leurs impacts sur la vie moderne des peuples autochtones au Canada.

## **Résultats d'apprentissage du cours (RAC) et éléments de performance**

---

La personne étudiante aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

**1. Effectuer une recherche des différentes perspectives du monde selon les peuples autochtones en rapport avec la politique, l'économie, la culture et la spiritualité.**

**SAVOIRS**

1.1 définir les termes utilisés pour décrire les groupes autochtones au Canada. (RAFP #4 et #5) (RARE #8)

1.2 différencier la structure ou le fonctionnement du système politique traditionnel de certains peuples autochtones (p. ex., le système de clans et la loi de paix des Haudenosaunee). (RAFP#4) (RARE #8 et #9)

1.3 expliquer les valeurs environnementales autochtones (lien étroit avec la terre mère). (RAFP#3) (RARE #8 et #9)

1.4 déterminer les moyens économiques traditionnels des peuples autochtones. (RAFP #4) (RARE #8 et #9)

### **SAVOIR-FAIRE**

1.5 appliquer une terminologie de base dans les bons contextes (p. ex., la nation, le peuple et la colonisation). (RAFP #4) (RARE #8)

1.6 interpréter les vérités universelles des Autochtones de l'Amérique du Nord. (RAFP #2, #3 et #5) (RARE #9)

1.7 distinguer les cultures et les visions du monde (philosophie) des groupes autochtones. (RAFP #4) (RARE #8)

1.8 comparer des référents culturels propres aux Autochtones (p. ex. la roue de médecine). (RAFP #4) (RARE #8 et #9)

1.9 analyser le lien profond entre la langue et la culture (p. ex., dans la langue Anishinaabemowin [Ojibwe], le mot « cœur » correspond au mot « fraise » en raison de leur similitude) (RAFP #4)(RARE #8 et #9)

1.10 établir les liens entre les facteurs culturels et la prise de décision des peuples autochtones (p. ex., le lien avec les ancêtres et les futures générations). (RAFP #1 et #4) (RARE #8 et #9)

### **SAVOIR-ÊTRE**

1.11 faire preuve de respect envers la culture d'autrui. (RARE #9)

1.12 faire preuve d'ouverture d'esprit. (RARE #9)

**2. Présenter, avec des exemples à l'appui, les effets de la colonisation sur les peuples autochtones du Canada à l'égard de leur identité culturelle, de leur leadership, de leur bien-être, de leur développement économique et de leur structure sociale selon une analyse.**

### **SAVOIRS**

2.1 définir le rôle de la Loi sur les Indiens par rapport à la crise d'identité des Premières Nations au Canada. (RAFP #2, #5 et #7) (RARE #8)

2.2 expliquer l'impact de l'économie et des politiques canadiennes sur les cultures autochtones. (RAFP #2, #3, #4 et #8) (RARE #8)

2.3 résumer les parties clés du processus de la colonisation au Canada selon les expériences vécues des Autochtones. (RAFP #2 et #5) (RARE #8)

2.4 déterminer les effets du processus d'acculturation sur les peuples autochtones et bien connaître leur impact sur l'identité, le leadership, le développement économique et la structure sociale de ces peuples. (RAFP #4) (RARE #8 et #12)

2.5 expliquer les grandes lignes de l'histoire des migrations forcées (déplacement) des Premières Nations et des Inuit au Canada. (RAFP #2) (RARE #8)

2.6 expliquer la migration, parfois forcée, hors des communautés et des réserves, y compris les conditions structurales, sociales et culturelles (p. ex., l'émancipation). (RAFP #2) (RARE #6)

2.7 identifier les différents types et rôles des organisations autochtones. (RAFP #7) (RARE #8)

### **SAVOIR-FAIRE**

2.8 faire le lien entre les divers facteurs d'urbanisation pour les peuples autochtones (Métis, Inuit et Premières Nations). (RAFP #4, #7 et #8) (RARE #5)

2.9 faire le lien entre l'histoire des relations autochtones et européennes et les événements courants. (RAFP #2, #5, #7 et #8) (RARE #8)

2.10 faire le lien entre les problèmes de santé et les conditions environnementales (naturelle et physique). (RAFP #3) (RARE #8, #9, et #12)

2.11 faire le lien entre les statistiques, la programmation et la vie communautaire. (RAFP #1, #2, #3 et #4) (RARE #4 et #8)

### **SAVOIR-ÊTRE**

2.12 tisser des liens avec des communautés des peuples autochtones grâce aux recherches. (RARE #8)

## **3. Argumenter, dans ses propres mots, l'impact des traités à l'égard de l'autogouvernance et de l'autodétermination des peuples autochtones.**

### **SAVOIRS**

3.1 résumer l'histoire des traités des Premières Nations et des certificats métis (« scrips ») fédéraux. (RAFP #2 et #5) (RARE #8)

3.2 décrire la nature des relations gouvernementales entre les partis des traités (p. ex., le détenteur du pouvoir, la partie dominante, le « ton » des relations, etc.). (RAFP #2 et #5) (RARE #8)

3.3 expliquer les droits des Métis en tant que population autochtone au Canada. (RAFP #4 et #5) (RARE #8)

3.4 expliquer les droits des Premières Nations (ayant statut) au Canada. (RAFP #4 et #5) (RARE #8)

3.5 expliquer les droits des Inuit au Canada. (RAFP #4 et #5) (RARE #8)

3.6 déterminer le rôle des organisations revendicatrices pour les droits autochtones. (RAFP #4 et #8) (RARE #5)

### **SAVOIR-FAIRE**

3.7 faire ressortir les liens entre les concepts de « Citizen plus », de l'autogouvernance et de l'identité autochtone. (RAFP #2) (RARE #8)

3.8 déterminer l'importance actuelle de l'autogouvernance pour les peuples autochtones. (RAFP #7 et #8) (RARE #8)

3.9 déterminer les répercussions des données recueillies au sujet des peuples autochtones par les arpentages nationaux et les recensements. (RAFP #8) (RARE #4 et #8)

## **SAVOIR-ÊTRE**

3.10 être ouvert aux divergences d'opinions. (RARE #9)

## **Évaluation**

---

L'évaluation porte sur l'atteinte des résultats d'apprentissage énumérés dans ce plan de cours. Le Collège se réserve le droit de modifier, au besoin, les stratégies d'évaluation et la pondération et d'en aviser la personne étudiante.

Stratégies et pondération de l'évaluation

<b>Résultat d'apprentissage</b>	<b>Description</b>	<b>%</b>
1	Activité sommative : Économie traditionnelle	15
1	Activité sommative : Cultures et visions du monde	20
2	Activité sommative : Migrations	10
2	Activité sommative : Santé et environnement	15
2	Activité sommative : Acculturation	10
3	Activité sommative : Droits des Métis, des Inuit et des Premières Nations	10
3	Activité sommative : Pour l'autogouvernance	20
		<b>100%</b>

## **Note de passage**

---

**La note de passage de ce cours est : 50 (D-)%**

## Déroulement du cours

---

Le déroulement peut être modifié au besoin. La personne étudiante sera avisée.

Date	Activités / Thèmes	Ressources / module	Résultat d'apprentissage visé
	Discussion : Présente-toi! Activité : Dictionnaire personnel	1	1
	Activité : Analyse de la tradition orale	1	1
	Activité: Système politique traditionnel	1	1
	Activité sommative : Économie traditionnelle	1	1
	Activité : Diversité linguistique	1	1
	Activité sommative : Cultures et visions du monde	1	1
	Activité : Impact de la Loi sur les Indiens	2	2
	Activité sommative: Migrations	2	2
	Activité : Statistiques	2	2
	Activité sommative : Santé et environnement	2	2
	Activité : Organisations autochtones	2	2
	Activité sommative: Acculturation	2	2
	Activité : Traité et srips	3	3
	Activité sommative : Droits des Métis, des Inuit et des Premières Nations	3	3
	Activité : Concept de «Citizen Plus»	3	3
	Activité : Arpentages et recensement	3	3
	Activité sommative : Pour l'autogouvernance	3	3

## Résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP)

---

La personne étudiante du programme aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

1. Participer au processus de développement d'une culture de paix sur une échelle individuelle, communautaire et mondiale en participant à des initiatives d'éducation personnelle et sociale.
2. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies qui atténuent la violence structurelle, appuient les projets locaux, encouragent les moyens de subsistance durables, habilite les populations marginalisées, font la promotion du changement et cultivent et appuient la justice sociale.
3. Élaborer des politiques communautaires et des programmes de sensibilisation qui intègrent des stratégies visant à promouvoir le bien-être environnemental.
4. Considérer des visions du monde, des valeurs et des systèmes culturels différents et intégrer cette information à des stratégies qui améliorent la croissance personnelle, le développement communautaire et la transformation des conflits.
5. Appliquer un cadre de droit et de défense de la personne aux analyses de situations et de travail dans des contextes variés.
7. Reconnaître les manifestations culturelles, structurelles et directes de violence dans des contextes variés et intégrer les principes et les pratiques de la non-violence aux stratégies de résolution de conflits, aux approches de résolution de problèmes et aux efforts de développement communautaire et de sensibilisations éducationnelles.
8. Mettre en pratique des compétences de communication propices à la médiation, à la négociation et à la résolution de conflit en utilisant l'écoute active, en observant attentivement, en faisant preuve d'empathie et de sensibilité, en formulant des objectifs et en respectant la diversité.

## **Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE)**

La personne étudiante aura démontré sa capacité à :

4. exécuter des opérations mathématiques avec précision

5. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes
6. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes
8. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses
9. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe
12. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets

## **Matériaux didactiques**

---

s/o

## **Renseignements additionnels et avertissement**

---

Les manuels et matériaux didactiques, qu'ils soient en français ou en anglais, sont soigneusement choisis pour rendre compte des dernières évolutions du domaine auquel ils se rapportent afin d'appuyer la réussite des personnes diplômées sur un marché du travail bilingue.

Les manuels et matériaux didactiques peuvent être obtenus à la Coopérative Boréal (COOP) au campus de Sudbury, aux endroits désignés de votre campus, ou en ligne : [coopboreal.ca](http://coopboreal.ca).

Conformément à la directive ministérielle sur les droits de scolarité, les programmes peuvent également exiger des droits accessoires. Ces droits accessoires peuvent comprendre :

- des coûts de déplacement et d'hébergement pour les placements ou les visites éducatives,
- de l'équipement,
- des vêtements et,

- des fournitures diverses que conserve la population étudiante à la fin de son cours.

Ces droits peuvent également inclure les coûts reliés à l'achat de logiciels, ou autre matériel, pour lequel le Collège joue le rôle d'intermédiaire auprès d'un vendeur de fournitures. Certains logiciels, tels qu'Antidote, sont mis à la disposition de la population étudiante gratuitement de la part du Collège Boréal.

L'estimation du coût total anticipé par programme pour les droits accessoires est publiée sur le site Web du Collège: droits accessoires des programmes.

Le personnel du programme informera la population étudiante des détails concernant l'achat d'équipements, vêtements et fournitures. Le guide du programme contient habituellement ces renseignements. Les guides de programmes sont publiés sur la page Web des programmes individuels. Dans le but d'aider la population étudiante, certains programmes peuvent fournir des trousseaux contenant des équipements, vêtements et fournitures. Dans ces situations, la population étudiante sera facturée directement par le Collège.

Les prix publiés dans les plans de cours du Collège Boréal pour les manuels et les matériaux didactiques sont les récents au moment de la mise à jour de ceux-ci.

## **Service d'accessibilité**

---

En conformité avec le Code des droits de la personne de l'Ontario et avec la Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario, le Collège Boréal s'engage à fournir des accommodements aux personnes étudiantes identifiées comme ayant des besoins particuliers.

## **Guide Boréal**

---

Le Guide Boréal regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant que personne étudiante. Votre première responsabilité est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

Certains programmes pourraient avoir des exigences additionnelles que vous devrez connaître et respecter. Celles-ci vous seront expliquées au début du programme et partagées dans le guide de programme, le cas échéant.

## Barème d'évaluation

---

Note	Valeur numérique	Étendue		Note	Valeur numérique	Étendue
A+	4.0	90-100		C+	2.6	67-69
A	3.5	85-89		C	2.3	63-66
A-	3.3	80-84		C-	2.1	60-62
B+	3.1	77-79		D+	1.9	57-59
B	3.0	73-76		D	1.6	53-56
B-	2.8	70-72		D-	1.2	50-52
				EC	-	Échec

**La note de passage de ce cours est : 50 (D-) %**